



■ Emplois et formations

• La Ville de Montrouge recrute des assistantes maternelles :

Employée par la Ville (lits et poussettes mis à disposition, horaires, etc.), l'assistante maternelle de la crèche familiale travaille à son domicile. Outre l'expérience des jeunes enfants, les conditions requises pour postuler sont l'agrément par la PMI, l'envie d'évoluer au sein d'une équipe et une forte motivation.

Candidature à adresser à Monsieur le Maire :
Hôtel de Ville – Direction des ressources humaines
- 43, avenue de la République - 92120
Montrouge. Renseignements au 01 46 12 74 01.

• **La Marine Nationale** recrute 5 500 jeunes dans 35 métiers différents, du niveau 3^{ème} à bac +5. Journées d'information les mercredis 12 mai et 9 juin. **L'Armée de terre** recrute pour les Pompiers de Paris, les Unités Militaires de la Sécurité Civile et les emplois civils du ministère de la Défense. Journées d'information les mercredis 28 avril, 26 mai et 30 juin.

Prendre rendez-vous au 01 46 60 48 21.



• **La police Nationale** recrute des adjoints de sécurité. En 2004, la rémunération a été revalorisée notamment grâce à une indemnité supplémentaire de 60 €/mois à laquelle s'ajoute une prime de 90 € pour ceux qui sont affectés en Ile-de-France.

Numéro d'appel : 0800 22 0800
(gratuit depuis un poste fixe).

• Se former

L'institut Aide à la maison propose des formations d'**emplois familiaux** (assistante parentale et assistante de vie) rémunérées et conventionnées par le Conseil Général ou le

Conseil Régional.

Renseignements au 01 46 24 98 80.

Le Conseil Général organise des formations professionnelles permettant de trouver ou retrouver un emploi dans des domaines variés. Le programme est disponible à l'ANPE (5, rue Théophile Gautier à Montrouge).

■ 5ème Marché aux Fleurs

Dimanche 4 avril de 10h à 19h

Divers stands de fleuristes et de pépiniéristes seront proposés aux visiteurs sur la place Emile Cresp. A cette occasion, les jardiniers municipaux présenteront également leur savoir-faire et prendront les premières inscriptions au Concours des maisons et balcons fleuris (lire page 15).

Plus de renseignements au 01 46 12 73 06.

■ Démarchage publicitaire

Les services municipaux ont été alertés récemment par plusieurs commerçants ayant eu au téléphone un interlocuteur qui prétendait effectuer un démarchage pour le compte de la Ville et entendait leur faire payer des insertions publicitaires. Sachez donc qu'à l'heure actuelle, les deux seules sociétés mandatées par la Ville sont "Basilic", chargée depuis plusieurs années de la régie publicitaire de "Montrouge Magazine" et la société CMP, chargée cette année de la régie publicitaire du guide "Montrouge, notre Ville" 2004 / 2005. Dans les deux cas et contrairement à ce qui se passe quand il s'agit d'une tentative d'escroquerie, les personnes effectuant le démarchage ne refuseront pas de décliner leur identité. Elles seront de plus en mesure de présenter soit un ordre d'insertion soit une lettre accréditive sur papier en tête de la Ville. Plus généralement, ne vous laissez pas intimider. Personne ne peut vous réclamer de paiement si vous ne vous êtes pas au préalable engagé par écrit à réserver une insertion publicitaire.

■ Accueil des entreprises

Chaque fin d'année, Jean-Loup Metton, Maire de Montrouge reçoit les entreprises de la Ville pour un déjeuner. Le 12 décembre dernier, les représentants de 38 entreprises montrougiennes ont répondu à son invitation, notamment ceux d'Accor, Cadbury, La Poste, Orange, etc. Il en a profité pour faire un point sur les réalisations 2003 et les projets en cours (prolongement de la ligne 4 du métro, création du centre culturel et de congrès). Ce fut également l'occasion d'ouvrir un mini-débat sur la politique immobilière menée à Montrouge. Convivialité et échanges furent donc les maîtres mots de cette rencontre.



■ Rencontres AEM

La Mairie de Montrouge : une entreprise à votre service

Exceptionnellement, c'est la Mairie qui recevait en ses locaux, le 12 février dernier, les adhérents de l'Association des Entreprises de Montrouge afin de leur prouver qu'une collectivité territoriale fonctionne bien comme un prestataire de services à une « clientèle captive » puisqu'il s'agit de ses habitants. La particularité réside dans le fait qu'elle ne réalise pas de bénéfices, mais se doit d'équilibrer ses comptes.

A l'occasion de cette rencontre, un diplôme d'honneur a été remis par Jean-Loup Metton à la plus vieille entreprise de Montrouge, "les Papiers d'Arménie", qui produit de façon artisanale le plus ancien assainissant naturel d'air ambiant.

■ Union pour le Développement de l'Artisanat et du Commerce

L'heureuse gagnante du premier prix au Grand jeu concours « Les pastilles de Noël » organisé par l'UDAC en décembre, Jacqueline Loric, aura la chance de partir avec la personne de son choix pendant une semaine au Canada.

Pour bénéficier des avantages offerts par vos commerçants montrougiens, ne ratez pas l'animation commerciale du 29 mai au 12 juin sur le thème de la « Fête des mères ». A cette occasion, toutes les mamans recevront leur rose !

Renseignements au 01 40 84 00 73.



■ Artisans et commerçants Faites rénover vos devantures

Dans le cadre de sa politique de re-dynamisation du commerce, la Ville permet aux commerçants et artisans de Montrouge de bénéficier d'aides financières pour faire rénover leur devanture et/ou leur enseigne via le Fonds d'Intervention et de Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce (FISAC). Ce dispositif financier est composé d'une aide de la Ville et d'une aide de l'Etat, pouvant représenter chacune 20% du montant total des travaux.

Ainsi, tous les commerçants soucieux de leur développement et de l'accueil de leur clientèle sont invités à contacter le Pact Arim qui pourra les conseiller dans leur projet et les aider à monter leur dossier de financement.

Renseignements auprès du Pact Arim des Hauts-de-Seine : tous les jours au 01 55 17 19 81 ou le lundi de 14h à 16h au 18, rue Périer – Tél. : 01 49 65 91 58.



■ Nouveau ! Venise Pizzeria

139, avenue de la République
Tél. : 01 49 12 49 98.
Restaurant pizzeria



Monceau Fleurs

58, avenue Aristide Briand
Tél. : 01 46 12 97 80.
Fleuriste

Conseil aux entreprises

Conseil aux chefs d'entreprises, d'établissements, ressources humaines pour résoudre les difficultés au sein des effectifs et favoriser un meilleur climat social.

Carine Chevillot-Capitolo – 17, avenue de Verdun – Tél. : 06 63 79 36 29.